

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Les francs-maçons à Chillon  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179425>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

membres de la Société ont fondé aussi une compagnie d'assurance sur la vie qui se rattache à la grande compagnie d'assurance *Germania*.

Tous les membres de la Société, qu'ils soient professeurs ou élèves, patrons ou ouvriers, ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, travailler avec dévouement à la cause commune. Les industriels doivent former au moins les deux tiers du nombre des membres des divers comités qui se partagent l'administration et la direction de cette vaste association. « Par l'intervention directe de tous les membres et leur participation aux affaires d'intérêt général, l'organisation de la Société exerce sur celle-ci une action vivifiante. En donnant à chacun l'occasion de se dévouer au bien de tous, elle inspire une émulation généreuse qui, par cela même qu'elle est spontanée, donne une forte trempe aux caractères et fait des sociétaires des hommes capables dans leur spécialité comme dans les circonstances plus difficiles de la vie. »

Les tableaux statistiques qui accompagnent la brochure de *l'Association des ouvriers de Berlin* nous montrent que les professions qui sont représentées par le plus grand nombre de membres sont celles des menuisiers, des tisserands, des négociants, des tailleurs, des peintres en bâtiment, des cordonniers et des manœuvres. Les fabricants de parapluies, les couvreurs et les ramoneurs fournissent, au contraire, un petit nombre d'adeptes.

Telle est, en résumé, une association dont la puissance d'organisation et de vie mérite certainement d'être connue et appréciée, même dans un pays démocratique comme le nôtre. S. C.

### Les francs-maçons à Chillon.

#### V.

En ne nous voyant pas continuer nos articles samedi dernier, nombre de gens ont pensé qu'un événement inattendu, grave peut-être, nous avait fait poser la plume. Quelque Grand-Maître de la maçonnerie nous avait-il imposé silence, ou avions-nous disparu clandestinement, victime de nos audacieuses révélations?... telle était la question que se posaient la plupart de nos lecteurs. Quand à la rédaction du *Conteur*, elle commençait à croire aussi que son collaborateur avait trépassé et que bientôt elle recevrait, par le chemin de fer, soigneusement emballée, sa dépouille accompagnée d'une lettre ayant pour toute signature trois points disposés en triangle. — Il n'en est rien; nous nous portons, grâce au ciel, à merveille, et une charmante course alpestre a été la seule cause de l'interruption de nos articles, que nous allons continuer. Mais comme nous tenons à faire notre petit travail aussi complet que possible, nous vous prions, chers lecteurs, de bien vouloir nous passer encore quelques détails historiques sur la franc-maçonnerie dans notre pays. Plus tard, nous vous servirons quelques friandises qui vous dédommageront amplement de ces longs préliminaires.

Ce n'est que depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on possède des renseignements précis sur l'établissement de la franc-maçonnerie en Suisse. Les apprè-

ciations historiques relatives aux corporations de constructeurs qui existèrent sans doute dans la dernière moitié du moyen-âge parmi les Confédérés manquent entièrement. On sait seulement que le second fils d'Irvin de Steinbach, ce célèbre architecte de la cathédrale de Strasbourg, a construit la plate-forme de Berne. — Dans les statuts des *tailleurs de pierre* de Strasbourg pour les années 1459 à 1468, on trouve, parmi les architectes qui y sont nommés, les maîtres Werhner Meylan, de Bâle, qui signait pour maître Knœbel, de Bâle, Stéphan Hurder, de Berne, et Petter, de Bâle, ainsi que les compagnons Wernher Meylin, de Bâle, et Ulrich de St.-Gall. Le second statut de 1563, ayant pour titre : *Statuts et réglemens de la confraternité des Tailleurs de pierre, renouvelés à la conférence de la Grande Loge de Strasbourg*, à la Saint Michel, anno MCLXIII, contient, avant les signatures des membres, l'inscription suivante : « *Ce sont là les noms des maîtres et compagnons qui, par leur concours unanime à Strasbourg et à Bâle, ont rédigé, classé, renouvelé et confirmé les statuts et articles ci-dessus transcrits.* » Au nombre de ces architectes, on trouve Jacob Nœggi, maître-architecte de la ville de Zurich; Jean Lacher, maître-architecte de Bâle; maître Jean Meyer, de Berne; Wolff Vœgelé, de St.-Gall; Schertzingen, de Schaffhouse; Michel Wummen, de Bienne, Jean Ruch, de Freiburg; Pierre Brack, de Genève; Clade Jakome, de Lausanne, et plusieurs autres encore.

La construction de la cathédrale de Berne, commencée le 11 mars 1421, fut d'abord dirigée par Mathias Heinz, de Strasbourg, et Mathias Oesinger, architecte de la basilique d'Ulm, et continuée plus tard par le fils de ce dernier. Parmi les autres architectes mis en évidence, on cite principalement Hurder, de Berne, en 1464, et Erhard Kœnig, Westphalien d'origine, demeurant à Berne, et qui paraît pour la première fois en 1483. — La Grande Loge provinciale fut transportée de Berne à Zurich en 1502, lorsque la cathédrale fut terminée. La loge de Berne dépendait, depuis 1450, de la Grande Loge de la Confédération à Zurich, qui, avec celles de Strasbourg, de Cologne et de Vienne, formait une section principale de toute l'association, et qui, avec elles, se trouvait sous la direction supérieure de Jost Dotzinger, de Worms, architecte du chapitre de Strasbourg. Dans l'intervalle, la confraternité semble s'être mêlée d'affaires en dehors de l'Ordre, et elle fut supprimée, en 1522, sur tout le territoire de la Confédération. Mais laissons cette époque, sur l'histoire de laquelle pèse une obscurité assez profonde, et arrivons à des temps plus rapprochés.

En 1737, sir Georges Hamilton fonda, à Genève, une grande loge provinciale anglaise, sous l'autorité de laquelle se rangèrent les divers ateliers qui existaient alors à Genève et dans les environs.

En 1739, quelques gentilshommes anglais résidant à Lausanne y instituèrent une loge sous le titre de la *Parfaite Union des Etrangers, à l'orient de Lausanne*. A la même époque s'établit aussi une autorité maçonnique supérieure, sous le titre de *Directoire national helvétique roman*. A ces premiers ateliers en succédèrent plusieurs autres qui s'établirent dans le Pays de Vaud, de 1743 à 1745. Mais bientôt s'opposa à ces

jeunes rejets de la maçonnerie l'édit du gouvernement que nous avons déjà reproduit dans nos colonnes. Les travaux de la maçonnerie furent suspendus dans le Pays-de-Vaud et dans les autres cantons suisses jusqu'en 1764, où l'atelier de Lausanne r'ouvrit secrètement son temple. Plusieurs loges auxiliaires suivirent son exemple. Berne renouvela sa défense en 1770; malgré cela, l'année suivante, où le mariage de la princesse de Carignan rassemblait à Lausanne un grand nombre des membres de la haute noblesse, la *Parfaite Union des Etrangers* fut r'ouverte. En 1772, le gouvernement la fit fermer pour la troisième fois.

En 1765 se fonda à Bâle la loge *Libertas*, qui prit ensuite le nom de *Directoire helvétique allemand*, et choisit, pour son président, le docteur Lavater.

Un nommé Sidrac, de Paris, avait fondé à Lausanne, en 1777, une loge bâtarde qui commit une foule d'irrégularités. La *Parfaite Union des Etrangers*, dont les travaux avaient été suspendus, se reconstitua pour mettre une terme au désordre, et ensuite de son initiative, la maçonnerie fut dès lors gouvernée par deux autorités suivant les deux langues du pays: la partie allemande eut son directoire à Zurich, la partie française eut le sien à Lausanne. On parvint ainsi à anéantir la loge de Sidrac, avec laquelle toutes les autres refusèrent de communiquer. Les membres de cette loge se réfugièrent dans la *Parfaite amitié*, fondée en 1778 par les étudiants de Lausanne; mais là aussi ils apportèrent le désordre, ce qui détermina le gouvernement de Berne, en 1782, à interdire de nouveau les assemblées maçonniques dans le Pays-de-Vaud. Le directoire romand, obligé de suspendre ses travaux, désigna trois inspecteurs pour diriger les opérations de quatorze loges qu'il fonda en dehors du territoire bernois.

Les événements de 1793 firent cesser tous les travaux maçonniques en Suisse jusqu'en 1798, où les maçons du Pays-de-Vaud, émancipés, fondèrent plusieurs loges.

Vers 1810, les directoires helvétiques se reconstituaient en France et établissaient le centre de leur administration à Besançon.

En 1819, les loges de la Suisse dépendaient d'une foule d'autorités. Quelques frères, frappés d'un pareil ordre de choses, proposèrent de ramener à l'unité la maçonnerie suisse. Ce projet fut en partie réalisé par un concordat signé à Berne le 29 avril 1822, réunissant les loges de Vaud, Berne, Neuchâtel et la majorité de celles de Genève, en une *Grande Loge nationale suisse*. Les loges dépendant du directoire allemand, de Zurich, restèrent en dehors de cette combinaison pendant plusieurs années. Enfin en 1844, les loges suisses fondèrent l'union nationale, l'ALPINA.

(A suivre.)

### Cinquième causerie genevoise.

De même que la sultane Scherazade renouait chaque soir le fil de son récit, nous reprenons de mois en mois la plume, espérant, comme elle, trouver grâce devant le lecteur qu'à regret nous avons dû quitter brusquement, quand peut-être il aurait voulu continuer l'excursion que nous faisons ensemble.

Aujourd'hui, nous retournons de nouveau à Carouge par le chemin de fer américain, inauguré au mois de juin 1863.

Les tramways, qui ont remplacé les anciens omnibus et les petites voitures à quatre places, offrent à eux seuls d'intéressants sujets d'observation. A certaines heures (le matin, à midi, d'une à deux heures et le soir) ce sont pour la plupart des habitués qui s'y rencontrent. Ouvriers, commis, employés de tous genres, ne prennent plus la peine de marcher depuis que, pour le modique prix de dix ou de huit centimes (si l'on prend un abonnement de cent jetons) on peut passer d'une ville à l'autre en narguant le soleil, la poussière, la pluie et la boue.

Dieu nous garde de blâmer les ouvriers qui ont un état fatigant ou toute autre personne quand le temps est mauvais, mais les horlogers, par exemple, qui ne sont pas appelés à mettre leurs forces physiques en jeu, ainsi que tous ceux qui vont s'asseoir devant un bureau pendant de longues heures, ont tort, mille fois tort de ne pas faire à pied ces courses quotidiennes, excellentes pour la santé.

Quant aux dames, nous ne leur conseillons rien, pour la raison qu'elles sont généralement en minorité dans les tramways si le temps est beau; il faut leur rendre justice, quand il s'agit de marcher, elles sont moins paresseuses que nous.

Cette sorte de circulation régulière est loin de fournir d'aussi intéressantes remarques que celle des heures où les travailleurs vont tous à l'ouvrage. Que de piquants contrastes dans ces réunions momentanées où le riche et le pauvre, le savant et le paysan illettré, l'homme de génie et le malheureux idiot sont placés sur la même ligne et peuvent se coudoyer pendant quelques minutes moyennant dix centimes.

Que de conversations bizarres ou sottes à faire pâmer de rire! Que d'incidents burlesques dignes du crayon d'un Cham ou d'un Gavarni.

Et les gens qui se reconnaissent après un grand nombre d'années et s'étonnent de se trouver changés, vieilliss!

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue les types vraiment originaux qu'on est appelé à rencontrer dans les tramways. Le dimanche, c'est pire encore; ils donnent une idée de la prise de Sébastopol, surtout s'il y a quelque fête de ce côté. C'est une véritable cohue, on s'y entasse au risque d'y étouffer, d'être mal assis, ou, le plus souvent, debout pendant le trajet.

N'importe! on peut dire qu'on s'est beaucoup amusé, puisqu'on a été en voiture.

De la société hétérogène et sans cesse renouvelée des tramways, passons maintenant à la société carougeoise, qu'il faut diviser en trois catégories bien distinctes.

D'abord, un petit groupe d'ultramontains, presque tous d'origine savoisiennne (vieille noblesse et magistrature) donnent une assez juste idée des salons français avant la révolution de 93. Un plus grand nombre de protestants (conservateurs et radicaux), travaillant presque tous à Genève et se rapprochant passablement de cette ville par leurs tendances; enfin, la majorité